



# Le Journal de Saorge

Publication de la Mairie de Saorge

## Éditorial

La municipalité vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

L'année 2017 avec ses changements divers est derrière nous mais 2018 s'annonce avec les conséquences de ces changements et d'autres que nous ne soupçonnons pas encore.

En application de la loi NOTRe, La CARF, après la compétence « Tourisme » en 2017, prend la compétence « Eau et Assainissement » au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 même si nous restons en régie provisoire pour un maximum de 2 ans.

2017 a vu la fin des travaux de drainage de l'eau sous le village, la réalisation d'une deuxième tranche d'éclairage public et la réalisation de la cabane pastorale à Bron-Fromegine.

En 2018 le projet d'aire de stationnement paysager de la Madone devrait voir le jour, la fin des études et le début des travaux de la façade de l'Église.

Plusieurs projets sont à l'étude pour développer le tourisme vert.

En 2017, les 5 maires de la Roya ont obtenu, avec le concours de tous les élus de la circonscription, députée et conseil départemental, la limitation de tonnage pour les poids lourds. Ensemble nous avons pu obtenir ce qui était attendu depuis longtemps.

Qu'en 2018 la même solidarité entre les communes de la Vallée se poursuive et se consolide et nous permette de défendre notre ligne de chemin de fer et qu'elle soit réellement réhabilitée...

Que Saorge, avec son identité propre, consciente de son appartenance à cette magnifique Vallée, puisse continuer à être un lieu de convivialité et de solidarité dans son écrin de beauté et qu'il y fasse toujours bon vivre...

Que vos projets et nos projets communs aboutissent dans la joie et l'amitié.  
Bonne année et bonne lecture.

Brigitte BRESC  
Maire de Saorge

## MAIRIE DE SAORGE

### Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
10h - 12h et 14h - 16h  
Mercredi 10h - 12h

Tél : 04.93.04.51.23  
Fax : 04.93.04.55.25  
Mail : mairie.saorge@wanadoo.fr  
Site : www.saorge.fr

## Janvier 2018



## STAGE DE CIRQUE

L'association UTO'PISTES propose un stage de cirque, échasses et jeux coopératifs pendant les vacances de printemps (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> semaine).

### Infos diverses concernant le stage proposé :

- Stage de 5 jours du lundi au vendredi,
  - 20 places maximum,
  - 6 - 15 ans,
- Tarifs pour la semaine : 140 € par enfant/ado (*tarif nettement inférieur aux tarifs pratiqués sur la côte*),
  - Tenue confortable et adaptée,
  - Accueil de 10h à 17h chaque jour,
  - Salle des Fêtes de Saorge,
- 2h de cirque le matin et 2h l'après-midi,
- Apporter chaque jour son pique-nique et son goûter,
- Esprit vacances, plaisir de se retrouver et de pratiquer,
- Pause du midi : pique-nique, coloriage, BD, jeux de société coopératifs...



### Au programme :

Acrobaties, jeux coopératifs, équilibre sur objets, sculpture sur ballons, clown, mime, théâtre, initiation aux échasses, tissu aérien, jonglage (balles, diabolos...), apprendre en s'amusant ensemble !

Formulaire d'inscription disponible en mairie (TEL 04 93 04 51 23)

## Roya : l'arrêté anti-poids lourds ne sera pas suspendu

Les cinq maires de la vallée, qui avaient été assignés en justice, mardi, par la préfecture des Alpes-Maritimes, ont obtenu gain de cause. L'ordonnance, rendue hier, juge la mesure légale

Une bonne nouvelle pour les usagers et riverains de la route RD 6204, c'est-à-dire la quasi-totalité de la population de la Roya !

Le Tribunal Administratif de Nice a validé le 7 novembre 2017, l'arrêté, pris par les 5 maires de la Vallée de la Roya, interdisant la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes dans les agglomérations traversées, arrêté dont le Préfet des Alpes-Maritimes contestait la légalité.

À son tour le Conseil Départemental a pris un arrêté le 27 décembre 2017, interdisant la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes sur la RD 6204.

Il faut maintenant que la gendarmerie applique l'arrêté... Restons vigilants.

Merci pour le soutien de la population à l'initiative de ses élus.



### CARNET

#### **Bienvenue à :**

Anita CAMPAGNOLO

---

Adrien POTTIER

chez Claudia DOMINICI et Abel POTTIER

---

Eliot

chez Rachel PETIT

#### **Félicitations à :**

Vincent MAHIEU et Pascale VENOT

---

Frederic GIUDICIANNI et Marion OSENDA

---

Denis PETIT et Carole CACOUB

#### **Adieux à :**

Rémy BALMET

---

Jean-Luc MATHIEU

---

Micheline BRONDEL  
(pensionnaire de l'EHPAD)

Jean-Luc MATHIEU est mort. Jean-Luc pour l'état civil, John pour certains et même « Louis XIV » en fonction de la longueur de ses cheveux, était né à Pont-à-Mousson et vivait à Saorge depuis longtemps où il fut employé municipal pendant une dizaine d'années.

Ouvrier métallurgiste, il avait choisi de vivre ailleurs et autrement mais avait gardé conscience de ses origines et restait fidèle aux valeurs de progrès et de démocratie. Sa longue silhouette nous manque déjà...

## SAINT JOSEPH SAUVÉ DES EAUX !



### Canalisation des eaux pluviales

Ces travaux de canalisation des eaux pluviales sécurisent le village en mettant fin aux infiltrations qui fragilisent les terrains notamment au Quartier Saint Joseph. En témoigne le glissement de terrain de 2013.

### Rappel :

1ère tranche réalisée en 2015 : drain jusqu'à la Fontaine du Medge.

2<sup>ème</sup> tranche réalisée en 2016 : pose de caniveaux galvanisés de sous la Fontaine du Medge jusqu'au Chemin de Meran (environ 150 m de caniveaux).

En novembre 2017 : la 3<sup>ème</sup> tranche : du Chemin de Meran au Pont du Commun vient d'être réalisée, 150 m de caniveaux ont été posés.

La 4<sup>ème</sup> tranche jusqu'au délaissé du Pont du Commun : à voir avec la CARF qui depuis le 1/1/2018 a désormais la compétence eau et assainissement (Loi NOTRe).

### UN ENNEMI DES ROBINETS SÉVIT À SAORGE

Un vandale sévit à Saorge et voue une haine certaine aux robinets municipaux. Celui de la fontaine de Ciapagne a été arraché, de même que celui de la Place de la République... la bêtise est consternante !



### FUMEURS, RAMASSEZ VOS MÉGOTS ET LE VILLAGE SERA ENCORE PLUS PROPRE

Ne les jetez pas par la fenêtre ! Des cendriers portables et jetables (siglés

CARF) sont à disposition à la Mairie (le temps de dégradation d'un mégot est de 2 ans environ).

### L'HUMANITÉ C'EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Les réfugiés ne montent quasiment plus dans la Roya. Bloqués à Vintimille, beaucoup vont risquer de mourir de froid en tentant de passer en France par le Col de l'Echelle au Nord de l'Italie ! Leur calvaire continue !

CARITAS a grand besoin de vêtements pour équiper les jeunes hommes arrivés à Vintimille et recherche des pantalons, des chaussures et des sacs à dos. Vous pouvez déposer vos dons en mairie ou directement chez CARITAS à Vintimille (local voisin de GAZIELLO).



### SAORGE VERTE RÉCOMPENSÉE POUR SES EFFORTS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Cette année encore, le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de son Plan Climat Énergie, renouvelle la grande manifestation des « Trophées Climat-Énergie du 06 », qui récompense les acteurs les plus actifs en matière d'innovation technologique et énergétique. Parmi les 63 lauréats (communes, sociétés ou associations), la Commune de Saorge a reçu des « encouragements » pour ses actions : l'éclairage public : mise en place de lampes à économie d'énergie et lancement d'une étude pour réduire la consommation d'électricité, pose de fenêtres à double vitrage dans les bâtiments publics, mise en place d'un dégrilleur solaire automatique à la station d'épuration, distribution de composteurs individuels pour déchets végétaux.





## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale de Saorge est située Rue Louis Périssol dans l'ancienne Chapelle des pénitents noirs.

La consultation sur place est gratuite pour tous avec un choix d'environ 4000 livres.

Les rayonnages sont alimentés régulièrement par la Médiathèque Départementale Annexe de Tende.

Responsable de la bibliothèque : Christine LAVINAY

TEL : 04 93 04 57 56

### Horaires pendant la semaine scolaire

**Lundi, mardi et vendredi : 14h30 – 17h**

**Jeudi : 14h30 – 19h**

**FERMÉE** mercredi, samedi, dimanche

### Horaires pendant les vacances scolaires de la zone B

**Lundi : 14h – 18h**

**Mardi, jeudi et vendredi : 10h – 12h et 14h – 18h**

**FERMÉE** : mercredi, samedi, dimanche

Possibilité de consulter le catalogue en ligne de la bibliothèque à

l'adresse en ligne ci-dessous :

<https://saorge.mediatheque06.fr/> découvrir les nouveautés ou effectuer une recherche de document par titre ou par auteur.

### **Vous pouvez emprunter un ou plusieurs documents si vous êtes adhérent.**

Pour toute inscription se présenter à l'accueil avec une pièce d'identité en cours de validité.

Adhésion annuelle : 6 € pour 1 an

Adhésion mensuelle : 1 € pour 1 mois (plus une caution de 10 € / livre emprunté qui vous sera rendue au retour des livres)

Gratuit pour les moins de 18 ans.

**Prêts** jusqu'à 4 livres par mois (15 jours pour les nouveautés)

**1 poste Internet** est mis au service des publics adhérents ou bien par connexion WiFi (demander le code à l'accueil).

Vous pouvez consulter votre compte en ligne avec le mot de passe (votre date de naissance).

Consultez également le site <http://www.saorge.fr/medias/biblio.html>

Quelques nouveautés :

#### Adultes

**Les guides Valléens - Roya et Bévéra –**  
*Collection Parc National du Mercantour aux Editions du Cabri*

**Sapiens une brève histoire de l'humanité**

**Sapiens une brève histoire de l'avenir**

*documents de Yuval Noah Harari*

**Les vies de papier** *Roman de Rabih*

*Alameddine*

**Profession du père** *Roman de Sorj*

*Chalandon*

#### Jeunesse

**Une poule sur un mur** *Livre CD raconté*  
*par Audrey Fleurot*

**Légendes de la Garde** en 3 tomes *Bandes*

*Dessinées Enfant de David Petersen*

**Camille la Chenille**

**Ursule la Libellule**

**Pierrot le moineau** *Albums de Antoon*  
*krings*

